Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal. pa

Quatorzième Année. — N° 77.

Prix du numéro 10 centimes.

Jeudi 28 Septembre 1899.

Bureaux: Rue de la Serre, 58.

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

ABONNEMENTS

	Un an:	Six mois:
Suisse	Fr. 6»—	Fr. 3»—
Union postale	» 12»—	» 6»—

On s'abonne a tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

Provenant de la Suisse 20 ct. la ligne
» de l'étranger 25 » »
Minimum d'une annonce 50 cent.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Société intercantonale des Industries du Jura, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Le premier congrès international de la petite bourgeoisie

De l'*Artisan :*

La crise dont souffrent aujourd'hui les petits commerçants, les artisans, bref, la petite bourgoiesie, commence à attirer l'attention des pouvoirs publiques et des économistes. C'est ainsi que le 7 juillet dernier, à l'occasion du renouvellement de la concession à la Banque nationale belge, un député. M. Théodor, a demandé à la Chambre que cette banque mit à la disposition du petit commerce et de la petite industrie une somme de 25 millions, dont l'intérêt, 1 %, servira à des buts économiques.

La situation précaire du petit commerce et de la petite industrie a déjà fait prendre à plusieurs gouvernements des mesures contre la concurrence déloyale, contre les *Waarenhäuser*, contre les déballages, le colportage, l'étalage et toutes autres formes du commerce nomade si connu partout.

Quelques économistes belges ont eu l'idée excellente de convoquer, pour étudier cette question complexe de la situation de la petite bourgeoisie, un congrès international. Il a eu lieu à Anvers, dimanche et lundi.

Ce congrès, qui s'est divisé en deux sections a étudié les points suivants : 1. Coopératives; 2. Colportage ; 3. Déballages ; 4. Concurrence déloyale ; 5. Conseils de l'industrie ; 6. Enseignement professionnel ; 7. Abus de bourse : 8. Ventes publiques de marchandises et objets neufs ; 9. Permis, régime fiscal : 10. Frais de justice ; 11. Associations ; 12. Crédit à donner ; 13. Crédit à recevoir.

Le congrès a été ouvert dimanche, à 11 heures dans la salle du gouvernement provincial, en présence d'un grand nombre de notabilités belges et de représentants d'associations professionnelles de la Belgique et de l'étranger. M. Pyfferoen, professeur à l'Université de Gand, très connu par ses publications et ses études économiques, présidait le congrès.

M. Koch, député à la Chambre des représentants, président du comite d'organisation, a souhaité la bienvenue. La petite bourgeoisie, dit-il, n'a jamais souffert comme de nos jours. L'harmonie sociale est dérangée. Nous devons tâcher de la rétablir. A cet effet, nous ne demandons rien qui pourrait nuire aux autres classes de la société, à l'avantage de la petite bourgeoisie. Nous voulons seulement la justice et l'abolition des abus. Depuis longtemps, on s'occupe des ouvriers, et l'on a oublié une autre classe également intéressante, les petits bourgeois. Cependant, une société ne saurait se composer de deux classes extrêmes : l'armée des travailleurs et le groupe des riches. Il faut une classe intermédiaire, la bourgeoisie. La conservation de cette classe est hautement nécessaire.

M. Osy de Zegwaart, gouverneur de la province, parle ensuite des capitaux accumulés des Sociétés coopératives et constate que les exigences des ouvriers écrasent la petite bourgeoisie. Or, la prévoyance de l'Etat doit s'étendre à tous les citoyens. L'orateur, un beau vieillard richement décoré, appelle surtout l'attention des congressistes sur un des points à l'ordre du jour : l'enseignement professionnel dont il attend les plus grands résultats pour l'avenir de la petite bourgeoisie.

Je ne vous parlerai pas en détail du travail des sections, ce qui m'amènerait trop loin. J'en indiquerai les conclusions.

Dans la première assemblée générale, dimanche soir, à 5 h., M. Funck-Brentano, délégué par la Société d'économie sociale de Paris, a traité d'une façon générale de la disparition des classes moyennes en France.

Si nous examinons ce qu'étaient l'industrie et le commerce à la fin du siècle dernier et ce qu'ils sont maintenant, on en arrive à constater qu'il y a six fois moins de petits patrons et douze fois moins de petits commerçnnts.

Cette progression s'accentue. En France, la petite bourgeoisie souffre surtout de la concurrence des grands magasins que l'on retrouve sous trois types : 1° les grands magasins tels que le *Louvre*, le *Bon Marché*, le *Petit Saint-Thomas*, etc., parfaitement organisés, qui drainent la clientèle dans toute la France, grâce à une organisation très savante.

2° Le petit commerce se rabattait sur les ouvriers avec qui il entretenait les relations faciles et étroites des quartiers ; mais maintenant on a imité le grand magasin pour pauvre en créant la vente par abonnement, ce sont les magasins de crédit par abonnement.

3° Le troisième type, c'est le bazar qui s'en prend au petit fabricant et le force à redevenir artisan et fournir les objets qu'il vendrait lui-même.

Les sociétés coopératives ont nui aussi aux petits commerçants.

Mais c'est surtout le grand magasin. Celuici finit toujours par ruiner ses concurrents ; par le système de compensation, il transforme les prix des articles, invente l'article-réclame, et reporte la perte sur un autre article.

L'article-réclame change avec le nombre des concurrents et finit par en faire tous des concurrents. Le petit patron finira donc par disparaître. Ses bénéfices ne correspondent plus à ses frais de loyer. Il continuera à fabriquer, mais ne sera plus qu'un client du grand magasin, c'est-à-dire un ouvrier. »

L'orateur lit une monographie de l'artisan parisien...

« Le grand magasin est une puissance à laquelle ne résistent plus en France, les pouvoirs publics et dont la presse tait les scandales. (Ici l'orateur cite des faits.)

Le grand magasin témoigne de la désorganisation sociale, et celle-ci s'accentue parce que nous ne connaissons plus les lois de la production et du travail.

En 1789, toute l'organisation commerciale et industrielle avait été établie pour protéger le petit industriel et commercant, tout en donnant toutes les garanties au public. C'est au nom du grand mot liberté, au nom d'un sophisme, que l'on arrive à justifier toutes les conséquences funestes de notre fin de siècle.

Avec la victoire des grands magasins, nous voyons disparaître l'apprentissage qui ne donne plus assez de profit au patron et est trop long pour l'apprenti. On a bien inventé l'enseignement professionnel ; mais ce n'est pas l'atelier.

Que deviendront les fils des boutiquiers ruinés ? On les dirigera vers les carrières libérales, les fonctions administratives et bureaucratiques.

En France, au commencement du siècle, il y avait 188,000 fonctionnaires, coûtant 245 millions ; aujourd'hui, la France possède une armée de 450,000 fonctionnaires, coûtant 630 millions.

Les grands magasins séparent les classes ; il n'y a plus de raccord entre la haute classe et la petite bourgeoisie. Les divisions s'accentuent. »

Le discours de M. Funck-Brentano se termine par une description de l'état social de Rome et de la Grèce à leur décadence. Il est sensiblement semblable à celui de notre époque.

M. Funck-Brentano propose d'arrêter la concurrence des grands magasins en frappant d'un droit progressif les spécialités.

L'orateur termine par une vibrante péroraison, qui est vivement applaudie.

M. Henderickx (en flamand) ajoute : Dé-

fendre la bourgeoisie est une tâche agréable pour l'orateur, car la petite bourgeoisie est la classe la plus intéressante et la plus saine de la société.

Depuis la révolution française, la classe moyenne a décliné sans interruption et, de nos jours, elle est arrivée à être écrasée complètement entre les capitalistes et la classe ouvrière. Comment la relever ? D'aucuns trouvent le salut dans la législation protectrice. Les autres croient que les petits bourgeois doivent tout attendre d'eux-mêmes. Qui a tort et qui a raison ?

Certes, l'action de l'Etat n'est pas à dédaigner ; mais je crois que les petits bourgeois doivent surtout compter sur eux-mêmes et faire leur propre salut par les unions professionnelles, les syndicats, les associations et l'enseignement professionnel.

Un autre moyen d'action, c'est l'influence politique. Il faut peser sur les candidats, leur poser nos conditions. Le peuple suisse l'a fait et nous voyons ses succès. La lutte doit donc s'engager en même temps sur le terrain économique et sur le terrain politique. Et quand nous aurons combattu vaillamment, la victoire sera à nous.

Les sections se sont réunies dimanche après midi, de 2 h. à 5 h., et lundi matin, de 8 h. à 11 h. Dans la séance de dimanche après midi, M. Genoud, délégué de l'Union suisse des Arts et Métiers, a exposé l'action multiple de cette association et les progrès des législations cantonales, en matière de concurrence déloyale, de déballage, de colportage ; dans la première section, il a parlé du développement de l'enseignement professionnel en Suisse.

Enfin, lundi à 11 h. les congressistes se sont rendus en assemblée générale pour entendre les conclusions présentées par les diverses sections.

1. *Coopératives.* La création de coopératives de production pour l'achat en commun de marchandises a partout donné les meilleurs résultats. Développer ce système pour les professions manuelles et le petit commerce. Il y aura lieu d'agir également afin que les coopératives de consommation ne puissent pas vendre à d'autres qu'à leurs membres.

2 et 3. *Colportage et déballage.* On demande une sévère réglementation du colportage, des déballages et des liquidations.

4. *Concurrence déloyale.* Inviter les Etats à légiférer sur cette importante question ; suppression dans les prisons du travail faisant concurrence à la petite industrie. Répression légale de l'organisation des trutst.

5. *Conseils de l'industrie.* Etablir de tels conseils là où ils ne sont pas créés, et y faire entrer, dans une notable mesure, les petits commerçants et les artisans.

6. *Enseignement professionnel.* Cest l'enseignement de l'avenir. L'enseignement professionnnel, qu'il soit industriel, commercial ou agricole, doit être fréquenté par les petits bourgeois beaucoup plus qu'ils ne l'on fait jusqu'à ce jour.

7. *Abus de bourse.* Il est désirable que les Etats élaborent des lois sur les abus de bourse, les ventes à termes, les ventes à crédits, de valeurs à lots, les loteries, etc.

8. *Ventes publiques.* Les ventes publiques de marchandises neuves doivent être entravées par les lois et sévèrement imposées.

9. *Régime fiscal.* Les Etats pourront agir beaucoup dans le sens de la protection du petit commerce et de la petite industrie, en élevant considérablement le taux des permis de déballage, de colportage, d'étalage et en frappant d'un impôt proportionnel et progressif les grands magasins de vente (Waaren-häuser, bazars), de manière que chaque comptoir ou chaque spécialité de marchandises compte pour un impôt.

10. *Frais de justice.* Obtenir des gouvernements qu'ils diminuent les frais de justice et créent des tribunaux à bon marché (prud'hommes, etc.).

11. *Associations.* On créera dans toutes les villes des unions professionnelles des petits bourgeois. On demande au gouvernement de faire une enquête sur la situation de la petite bougeoisie.

12. *Crédit à donner.* Suppression complète des ventes à crédit aux particuliers, ou tout au moins et par mesure transitoire formation d'une ligue pour le paiement comptant, les petits commerçants accorderont un escompte aux membres de cette ligue. (Les *Waarenhäuser* et les bazars vendent au comptant).

13. *Crédit à recevoir.* Le gouvernement est invité à obtenir de la Banque nationale belge pour être mis à la disposition de la petite bourgeoisie belge, une somme de 25 millions de francs, ce qui permettra la création de sociétés coopératives de production et le développement de celles qui existent déjà.

14. *Propagande.* Il sera établi un bureau permanent de la petite bourgeoisie, lequel se composera du bureau du Congrès actuel qui s'adjoindra un délégué de chaque association représentée au Congrès.

— Dans l'assemblée générale de lundi, ces conclusions ont été votées, puis M. Genoud, délégué suisse, demande au nom de l'Union suisse des arts et métiers qu'il représente, que le prochain Congrès international se tienne en Suisse, ce qui a été accordé par acclamations. Il y aura aussi un Congrès national belge qui devra précéder le Congrès international de la petite bourgeoisie.

Ce premier Congrès de la petite bourgeoisie a donc clôturé ses séances. Je dois déclarer qu'il a eu un grand succès et que M. Pyfferoen a trouvé réunis autour de lui un nombre de collaborateurs bien plus considérable qu'il ne s'y attendait. D'ailleurs, il faut aussi ajouter que des membres nombreux de la législature tels que M. Koch, d'Anvers, M. Francotte, président de l'organisation économique catholique de Liège, M. Theodor, de Bruxelles, et bien d'autres, ont suivi les débats et y ont même pris part.

Sans doute que les 14 questions du programme n'ont pas été entièrement résolues, mais ce Congrès a posé des jalons, a fixé nettement la portée de certaines institutions, a délimité les débats, a fait entrevoir les solutions. Cette besogne, déjà considérable, fera naître des idées nouvelles, et il appartiendra au prochain Congrès international qui se tiendra en Suisse de continuer à marcher dans cette voie et d'établir d'une manière plus précise encore certains points du programme des revendications de la petite bourgeoisie.

Information

Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison

J. Gray Dossam & Cie

21, Scherwood St-Piccadily Circus, 21

Londres

au Secrétariat général de la Chambre cantonale du Commerce, à la Chaux-de-Fonds.

Ecole des arts et métiers, Fribourg

A partir du 1er octobre prochain, l'Ecole des arts et métiers de Fribourg comprendra une école technique (technicum) et une école d'apprentissage.

Voici la répartition des sections :

I. Ecole technique.

A. *Ecoles de mécanique et d'électrotechnique* (8 semestres) pour chefs monteurs, chefs d'exploitation, d'usines électriques et hydrauliques, entrepreneurs de travaux mécaniques, etc. Les élèves de cette école travaillent à l'atelier deux jours par semaine.

B. *Ecole de construction du bâtiment* (7 semestres, dont deux sur les chantiers) pour entrepreneurs et conducteurs de travaux de bâtiments, appareilleurs, dessinateurs-architectes, etc.

C. *Ecole d'arts industriels* (6 semestres) pour sculpteurs sur pierre (sculpture décorative du bâtiment), graveurs lithographes, graveurs sur bois, dessinateurs-industriels, peintres sur verre, peintres décorateurs, maîtres de dessin, etc.

II. Ecole d'apprentissage avec ateliers.

Cette école forme des ouvriers capables dans les professions suivantes : mécaniciens (4 ans), tailleurs de pierre (2 ans), maçons (un semestre), digueurs et draineurs (un semestre), menuisiers-ébénistes (4 ans).

Il nous paraît superflu d'insister sur l'utilité de cette école qui peut ouvrir des carrières et un bel avenir à beaucoup de jeunes gens de notre pays. C'est dans ce but que l'école de métiers a été transformée : le nouvel établissement formera donc des techniciens et des ouvriers.

L'école de construction du bâtiment prend une plus grande extension et formera, par la théorie et la pratique, d'excellents conducteurs de travaux, entrepreneurs, etc. Déjà l'hiver dernier, plusieurs jeunes gens y sont entrés pour apprendre l'art du charpentier et la menuiserie de bâtiment.

L'école des arts industriels a été ajoutée à ce qui existait déjà, dans le but de former des sculpteurs sur pierre, ce qui nous fait complètement défaut, des peintres décorateurs, des maîtres de dessin.

Dans l'école d'apprentissage, on a fait aussi d'importantes modifications. Ainsi les tailleurs de pierres ne doivent plus rester à l'école que deux ans au lieu de trois ; les maçons reçoivent un cours théorique d'un semestre d'hiver ; les digueurs et les draineurs, genres de professions que l'on ne trouve pas du tout dans le pays, suivent un cours théorique d'un semestre d'hiver et travaillent ensuite trois mois sur un chantier.

Toute cette organisation est adaptée à nos besoins actuels et nous ne saurions assez engager les jeunes gens qui liront ces lignes à s'interroger sérieusement et voir s'ils ne feraient pas bien d'apprendre une profession dans le genre de celles qui sont plus haut désignées. Trop peu de nos jeunes gens se vouent aux professions manuelles et techniques. C'est pourquoi ces professions sont presque partout occupées par des étrangers. En avant donc.

Disons pour terminer que pour entrer dans l'une ou l'autre de ces écoles, il faut avoir accompli le programme d'une école secondaire ou régionale, ou d'un collège industriel.

Pour être complet, nous devons dire que, dans le but de travailler à la diffusion de l'enseignement professionnel dans la Suisse romande, l'école des arts et métiers a organisé, cet été, un cours d'instruction pour maîtres de dessin dans les écoles et cours professionnels d'adultes, lequel a été fréquenté par 15 participants, tous instituteurs ou maîtres d'écoles secondaires.

M. Tièche, inspecteur fédéral de l'enseignement professionnel, a visité ce cours le 12 août dernier, comme délégué du Département fédéral de l'industrie.

M. Tièche termine son rapport par les lignes suivantes : « Ce cours de Fribourg se distin-« gue du cours de Winterthour que j'ai visité « en son temps, par une simplification consi-« dérable du programme : on y travaille moins « de matières, mais l'assimilation est plus « complète, et il est mieux approprié au be-

« soin des écoles d'artisans. En conséquence, « je crois qu'on est sur le véritable chemin.

« En résumé, dit-il, je dois exprimer mon « entière satisfaction au sujet de la marche et « des résultats de ce premier cours. »

On peut obtenir le programme et les renseignements nécessaires sur cette école en s'adressant à la direction de l'Ecole des arts et métiers, à Fribourg.

L'assurance des voyages

L'assurance des voyages telle qu'elle se fait en Angleterre a été essayée bien des fois en France, mais sans succès, soit à cause de l'indifférence et de l'imprévoyance du public, soit à cause de la mauvaise volonté des compagnies de chemins de fer qui se sont toujours refusées à distribuer le ticket d'assurance en même temps que le leur, seul moyen pratique de réussir. La catastrophe de Juvisy fait reprendre la question par le *Bulletin du Crédit* qui s'exprime ainsi :

« La récente catastrophe de Juvisy remet en question, — comme toujours en de pareilles circonstances, — les mesures propres à augmenter la sécurité des voyageurs ou à pailler les conséquences des accidents. Parmi ces dernières, l'une des plus pratiques et des plus intéressantes est assurément l'*assurance contre les accidents* de railways qui fonctionne en Angleterre depuis plus de cinquante ans. »

Rappelons, d'après l'*Illustration* et la *Revue générale des chemins de fer*, le fonctionnement de cette institution qui n'a jamais pu, — nous ne saurions dire pourquoi, — s'acclimater chez nous.

« L'assurance est pratiquée au moyen d'un ticket délivré au guichet des gares en même temps que le billet de place. Chaque ticket est un billet d'assurance au porteur, pour un voyage, aller et retour, de ou pour la station où il est délivré. Il y a trois catégories de billets du prix de 10, 20 et 30 centimes donnant droit respectivement, en cas de décès du porteur, à une indemnité de 2,500 francs, 5,000 et 7.500 francs, payable à ses héritiers, ou, en cas de blessure, à une rente proportionnelle. Pour le billet de 20 centimes, par exemple, cette rente est de 30 francs par semaine en cas d'infirmité partielle totale, ou 8 francs par semaine en cas d'infirmité partielle causée par un accident survenu au train dans lequel l'assuré voyage. Et cela, bien entendu, sans préjudice des indemnités auxquelles il a droit de la part de la compagnie. »

Industrie et Commerce

Un coffre-fort blindé.

Afin de résister aux tentatives de plus en plus audacieuses, et de plus en plus perfectionnées, auxquelles les voleurs américains se livrent sur les coffres-forts des établissements financiers, la *Union Trust Co*, de Pittsburg, vient de se faire construire une chambre de sûreté blindée dont les murailles sont pour ainsi dire uniquement constituées de plaques de cuirassement sortant des grandes usines spéciales Carnegie. Faites d'acier au nickel forgé et durci à la surface, ces plaques sont telles qu'on les emploie couramment pour les blindages des navires et les coupoles d'artillerie. Cette enveloppe blindée représente dans son ensemble un poids énorme de 180,000 kilos.

Les dimensions intérieures de ce coffre sont de $5^m,64$ sur $5^m,03$ et $2^m,90$. La plaque de façade a $7^m,10$ sur $3^m,45$, avec une épaisseur de $0^m,203$: elle pèse par elle-même 20,900 kilos, mais elle est doublée par une autre plaque d'acier laminé rouge et longue de $6^m,76$, large de $1^m,10$, épaisse de $0^m,165$ et pesant 17,300 kilos. Au centre est percée une ouverture circulaire où s'encastre la porte, en formant des joints étanches à l'air et aux gaz des explosions que les voleurs pourraient provoquer le long des flancs du coffre pour essayer de l'éventrer. Cette porte a $2^m,21$ de diamètre avec $0^m,216$ d'épaisseur ; le poids en est de 7,000 kilos, mais elle est, de plus, doublée par une plaque de $2^m,18$ de diamètre et d'une épaisseur variant entre 76 et 152 millimètres. Le poids de l'ensemble atteint à peu près 10,400 kilos.

Les autres plaques d'enveloppe sont à l'avenant ; quant à leur assemblage, il est fait d'après le brevet Hollar Kennedy, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de boulons d'attache : le bord des plaques est raboté de manière à former des langettes en acier qui s'engagent dans des feuillures pratiquées dans les plaques voisines. Enfin le bloc dans son ensemble est solidement ancré sur un massif de maçonnerie et le tout paraît en état de supporter victorieusement les attaques des voleurs les plus adroits et des plus déterminés.

Cote de l'argent

du 27 Septembre 1899

Argent fin en grenailles . fr. 104.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 106.— le kilo.

DIRECTEUR

Un homme sérieux, possédant des connaissances techniques et pratiques en horlogerie de 1er ordre ayant fait de bons apprentissages en pièces simples et compliquées, pour l'ébauche et le terminage, connaissant la partie mécanique à fond et pouvant donner sur le tout de sérieuses preuves de capacités et de probité cherche une place de directeur de fabrique.

Adresser les offres au bureau du journal sous **L. H B.** 5867

La maison d'horlogerie **G. Borel-Huguenin,** à **Neuchâtel,** demande un 5868

employé

actif et intelligent, connaissant à fond la comptabilité et la langue allemande et étant au courant du commerce de l'horlogerie. Inutile de se présenter sans preuves de capacité et de moralité.

Avis

Les propriétaires de calibres nouveaux, ainsi que ceux qui possèdent des perfectionnements partiels en remontoir 18‴ cylindre, et qui seraient disposés de traiter favorablement pour cet article, sont priés de remettre de suite leurs offres avec conditions.

S'adresser au **Dépôt d'ébauches et finissages Japy, à Porrentruy.** (J 6773 P) 5862

A vendre

1 ligne-droite neuve à prix très réduit.

Adresser offres sous chiffre Z. Z. au bureau du journal. 5870

HORLOGERIE

Par suite de décès, à remettre à Genève un **commerce d'horlogerie, gros et détail,** en pleine activité. 5859

Excellente situation.

Adresser les offres au bureau du journal sous chiffre L. L. E.

Le Docteur H. Brandt

médecin-chirurgien,

spécialiste pour les maladies du **système nerveux** et de la **peau**

rue Léopold-Robert 10

La Chaux-de-Fonds

est de retour

du service militaire.

Consultations, tous les jours de 1½ à 4 heures, le dimanche excepté. (H 2508 C) 5856

A louer

pour le 1er janvier 1900 ou plus tôt **un atelier** occupé actuellement par une fabrique de roues d'horlogerie. Force motrice.

Appartement contigu.

S'adresser pour renseignements à M. **A. Dutoit,** instituteur, à **Bex** (Vaud). 5860

Une fabrique d'horlogerie

demande adresse de fabricants de toutes pièces d'acier, pour remontoirs, avec prix par 100 douzaines. (J 6769 P) 5861

Pour traiter s'adresser au

Dépôt d'ébauches et finissages Japy à Porrentruy.

FABRICATION D'HORLOGERIE

Spécialité de montres quantièmes en tous genres et pour tous pays

ARNOLD BERGER

Rue du Grenier 41d 5393

LA CHAUX-DE-FONDS

On offre à vendre

le brevet d'une **montre simplifiée** et **avantageuse.**

S'adresser personnellement ou par écrit à 5872

Mme Vve d'Ariste Guinand,

rue Combe Grieurin 7

La Chaux-de-Fonds.

Maison zurichoise

d'exportation 5871

pour les Indes anglaises

sollicite offres pour grandes quantités remontoir nickel, lépine, cuvette verre, mouvement doré et nickel 16 et 18 lignes cylindre. **Bas prix seulement.**

Une maison

de la localité, en relations avec la plupart des fabricants d'horlogerie, demande à représenter une fabrique de finissages, couronnes et anneaux ou une autre branche d'horlogerie.

Offres **case postale 809, Chaux-de-Fonds.** 5873

Égaré

ou remis à faux

6 carrures or 14 kts avec cercles et platines 20 lignes Nos 5492 à 97 prêtes pour l'encageage.

Prière de les rapporter au bureau du journal contre récompense. 5877

LA MARINE

Compagnie d'assurance des risques de transport

Fondée à Londres en 1836

Capital Fr. 25.000.000 — Réserve Fr. 14.375.000

Assurance du transport de valeurs et de marchandises, par terre et par eau, par polices spéciales, d'abonnement et en bloc. — Assurances de corps de bateaux à vapeur. — Assurances de voyages.

Par son ancienneté et la puissance de ses capitaux, la Cie la MARINE offre à ses assurés les sécurités les plus complètes.

Elle traite toutes assurances de transport aux conditions **les plus libérales.**

Prière de s'adresser pour tous renseignements au Directeur de la Succursale suisse, M. Alfred Bourquin, à Neuchâtel ainsi qu'aux agents principaux. 5435

★ N. EHRLICH ★

Bureau d'adresses, renseignements, encaissements et recouvrements

pour toute la RUSSIE

— Fondé en 1880 —

Centrale : **PARIS,** rue Louis-le-Grand, nº 20.
Succursale : **BERLIN,** Zimmerstrasse, nº 77.

— *Tarif franco sur demande* —

5411 Adresse télégraphique : Remedur

HORLOGERIE POUR TOUS PAYS

Commission **NATHAN WEIL** *Exportation*

18, Rue Léopold Robert **La Chaux-de-Fonds** Rue Léopold Robert, 18

Spécialités : Petites pièces ancre, 11 lignes, échappement fixe, calibre déposé.
Pièces à clef, 19 et 20 lig., système Roskopf perfectionné.
— Brevet ✠ Nº 15586 —
Calibres spéciaux, déposés, pour l'Angleterre, la Russie, la Turquie et la Chine

Téléphone Téléphone

9½ lig. or, 14 et 18 k., cyl., cad. et fond nacre
Décors peinture, incrustations or et argent, joaillerie, etc.
La montre se vend avec ou sans châtelaine
Brevet ✠ Nº 17746

Nouveau Nouveau 5641

Installation de devantures et magasins
pour toutes branches de commerce

La plus ancienne maison pr cet article en Suisse. — Longues années d'expérience. — Modèles déposés. — Projets et devis à disposition. — Enseignes en émail et autres. — Lettres en zinc doré. — Montage de stores en tous genres. 5355

Suter-Strehler & Cie
ZURICH, Löwenplatz

Fabrique mécanique de meubles en fer et manufacture de treillis

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Moutier-Grandval

REPRÉSENTANT : 5816

A. Ducommun-Muller

12, Rue St-Pierre **CHAUX-DE-FONDS** Rue St-Pierre, 12

EMILE BOBILLIER

Mécanicien-Etampeur

78, Rue du Parc **CHAUX-DE-FONDS** Rue du Parc, 78

Spécialité de frappes guichets festonnés or, argent et métal. Frappes de boites fantaisie.

Taillage de boites facettes. Lapidage et finissage de boites facettes argent. Frappes de médailles sur cuvettes. Fabrication de caches-poussière ou calottes pour genre anglais et Boston.

Fabrication de n'importe quels genres d'étampes. Mises à l'heure pour emboiteurs. 5745

Je m'occupe de tous genres de frappes.

ESTAMPILLES DE GARANTIE
POUR
MONTRES
dans n'importe quelle langue,
découpées sur toutes grandeurs désirées
Couleurs et dessins variés

Se recommandent
l'Imprimerie artistique R. HAEFELI & Cie
Chaux-de-Fonds

PHOTOGRAPHIE

sur émail

(atelier spécial fondé en 1867)

Portraits sur fonds de montres, cadrans, plaquettes, pour monuments funèbres, etc., etc. 5876

Spécialité : **Sujets fantaisie en couleurs pour décors de montres, etc.** (Hc 2597 C)

Alphonse Colin
Rue de la Demoiselle, 56

A vendre

Belle maculature à 20 cts. le kilo.

à la « Fédération Horlogère ».

Cadrans à cartouches, **à bosses**
Brevet +11024
Fabrique de cadrans métal et argent tous genres
LOUIS JEANNERET, Chaux-de-Fonds
4, Rue de la Balance, 4 5438

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (R. Haefeli & Cie), **Chaux-de-Fonds.**

Chef d'ébauches

Jeune homme sérieux, intelligent et actif, ayant travaillé plus de dix ans sur la partie des ébauches, connaissant à fond cette branche et toutes les machines qui la concernent, sachant faire les fraises, cherche place comme **chef d'ébauches.** Disponible de suite. 5858

Adresser les offres sous chiffre W 6971 Y à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, St-Imier.**

Un voyageur

actif, visitant depuis nombre d'années les **horlogers** (magasins) **des principales villes d'Allemagne,** cherche place de voyageur ou de représentant pour une bonne maison d'horlogerie.

Clientèle de 1er ordre. 5845

Adresser offres sous W 2451 C, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler,** La Chaux-de-Fonds.

Achat au comptant

de montres

genres Inde

On cherche quelques bons fabricants dans ces genres pour commissions régulières.

S'adresser à **Jules Fetterlé,** rue du Parc 69, *La Chaux-de-Fonds*, **représentant.** 5829

FABRIQUE DE BALANCIERS COMPENSÉS

et façon compensés

Spécialités pour réglages de précision

Balanciers pour horlogerie civile garantis trempés pr couper

Prix-courant et échantillons sur demandes sont à disposition

Ph. Favre & Cie

Grand'Rue, 19 5539

Ponts-de-Martel (Suisse)

Exportation

Achat au comptant

de montres argent et métal, genres anglais. 5439

Fritz Kundert, 95 Colmore Row

Birmingham.

Fabrique d'Assortiments Ancres

en tous genres

Spécialité de Levées Visibles fixes interchangeables

bonne qualité 5700

A. Adam, Chaux-de-Fonds.

Henri JEANNIN-ROSSELET

Fleurier

Fabrique d'horlogerie

par procédés mécaniques, système interchangeable

Spécialités : Genre anglais 3/4 plat. clef et remontoir ancre et cyl., sde au centre et lépine de 15 à 22 lig., 14 et 21 lig. chinoise clef. — Ces genres se livrent en boite métal, acier, etc. 5626

On demande de suite

un ouvrier sérieux pour diriger un atelier de finisseuses et polisseuses de boîtes argent et métal. Bon traitement au mois, mais moralité et bonne conduite exigée.

Offres sous chiffre **W. 99** à **Haasenstein & Vogler, à Soleure.** (S 545 Y) 5864

Horlogerie garantie

Spécialité : Genres allemands et hollandais

Arnold Kirchhof, Corgémont

5313

Montres remontoirs en tous genres

Fabrique de montres genre Roskopf, en boite acier, prix sans concurrence. — Spécialité de boites fantaisie. — Exportation.

Ele Sagne-Geiser

Sonvillier (Suisse). 5306

Atelier de plantages ancre

en tout genre 5277

Petites et grandes pièces

Z. Barbezat-Robert, Verrières

Fabrique de Lunettes et Pince-nez

fondée en 1814 5422

LOUIS REYDOR

à Morez-du-Jura

Envois d'échantillons contre 5, 10, 15, 20 francs

Huile SINE DOLO

Qualité extrafine pr montres

Huile pour Barillets, Pendules et Boîtes à musique.

Graisse 5810

pr mécanismes de Remontoirs

L. ROZAT,

fabricant d'horlogerie soignée

CHAUX-DE-FONDS

A vendre

à bas prix

les mouvements à clefs suivants :

8 douz.	19‴	ancre de côté, plantés.	
2 »	19‴	» ligne droite,	»
4 »	17‴	cylindre,	»
3 »	15‴	»	»
3 1/2 »	14‴	»	»
1 »	15‴	ancre plantés et repassés, chez 5812	

F. J. Sauter,

Rue Petitot 1, **GENÈVE.**

Un négociant

expérimenté en horlogerie, visitant journellement les acheteurs en passage à Chaux-de-Fonds, cherche la **représentation** de maisons faisant des spécialités ainsi que des articles de vente courante. Références à disposition.

S'adresser sous chiffre B. T. au bureau du journal. 5844

Fabrique de ressorts de montres

Marque de FIDÉLIA E G DÉPOSÉE fabrique

EMILE GEISER

33, Rue du Parc, 33

LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse)

Ressorts en tous genres.
Ressorts libres et renversés.
Ressorts avec brides et genre américain.
Ressorts pour chronomètres et montres de précision.
Ressorts à développement concentrique, etc., etc. 5617

Commission - Exportation

HORLOGERIE COMPLIQUÉE GARANTIE

Spécialité de Répétitions

avec toutes les complications

or, argent et acier

Nouveau système solide pour la sonnerie

BREVET N° 17270 5326

Assortiment de pièces égrenées

Henri Grobéty fils

Rue Jaquet-Droz, 12, **Chaux-de-Fonds**

— TÉLÉPHONE —

PETIT GUIDE PRATIQUE

du

Monteur de boîtes

et du

Fabricant d'horlogerie

pour

déterminer le poids et faciliter la commande et la fabrication des boites de montres à tous les titres et nuances de l'or, ainsi que de l'argent

par *Arnold Kohly*

Inspecteur cantonal des apprentissages.

Prix :

fr. 1.50 l'ex. pris à notre Bureau, ou chez l'auteur au Locle.
» **1.65** » franco en Suisse, contre envoi préalable du montant en timbres-poste.
» **1.75** » contre remboursement.

Etranger :

fr. 2,50 l'ex. contre remboursement.

En vente

à l'Imprimerie artistique R. HAEFELI & Cie

Représentant

pour **fabrique d'ébauches et finissages** est demandé pour Chaux-de-Fonds et environs.

Adresser offres sous chiffre **R. L.** à l'administration de ce journal. 5865

Finissages remontoir

A vendre

200 douzaines 18, 19 et 20 lignes lépines ancre. 5866

Offres sous chiffre **T. E.** à l'administration du journal.

Jeune commis comptable

exempt du service militaire, connaissant parfaitement les deux langues, la comptabilité, au courant de la fabrication d'horlogerie, **cherche engagement** hors la localité. Bons certificats et références. 5863

S'adresser par écrit à l'agence Haasenstein & Vogler, St-Imier, sous chiffre H. 7065 J.

On achèterait d'occasion et encore en bon état un 5869

tour à fileter

avec accessoires, longueur du banc 2 m. environ, hauteur de pointe 160 à 180 m/m.

Adresser offres sous chiffre **B 7055 J** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, St-Imier.**

Une fabrique de finissages genre Roskopf cherche un bon

technicien

pour diriger la fabrication de ses mouvements. — Références. — Entrée suivant convenance.

Offres sous chiffres V. K. B. au bureau de ce journal. 5854

A la même adresse on engagerait un bon horloger, capable de diriger un atelier faisant le remontage en parties brisées.

Pour Monteurs de boîtes

Registres d'entrée et de sortie de commandes, en deux épaisseurs, papier fin fort, reliure toile noire, solide ; constamment en magasin.

Imprimerie artistique R. HÆFELI & Cie

Chaux-de-Fonds

Rue Léopold Robert, 14

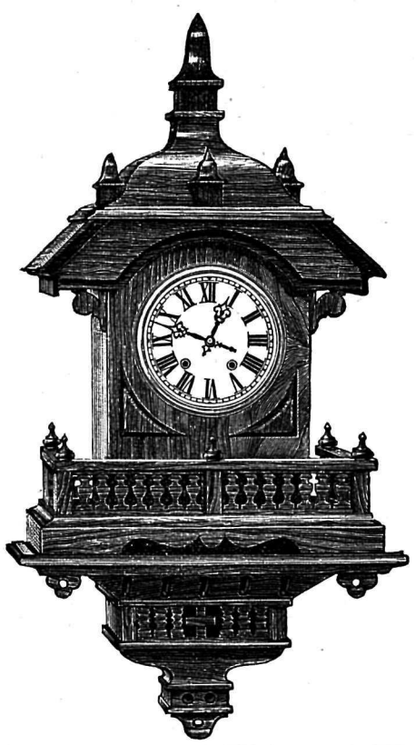

USINE DE LA VIÈZE

Manufacture de Pendules suisses

Monthey (Valais)

Régulateurs à poids et à ressorts de tous genres

Grand choix en nouveaux cabinets, solides et élégants

Mouvements soignés massifs.

Prix les plus modérés, vente exclusivement chez les horlogers

Se servir aux prix de fabrique, directement à ***Monthey****, ou chez les représentants :* 5580

Messieurs **E. Winterhalter**, à **Zürich.**
Ct Mojonny fils, Yverdon.
Hummel, à **Bâle.**
Kriegel & Hartmann, à **Genève.**
C. Kister, à **Genève.**

Une importante fabrique de montres du Jura bernois demande un bon

visiteur-termineur

connaissant parfaitement l'échappement à ancre et la retouche du réglage, un 5875

remonteur d'échappements

pour petites pièces cylindres,

trois poseurs de cadrans

Inutile de se présenter sans preuves de capacité et moralité.

S'adresser sous chiffres H 7141 Y à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, St-Imier.**

En vente à
l'Imprimerie artistique R. Hœfeli & Cie
La Chaux-de-Fonds

CARNETS D'ECOTS

Nouvelle édition complétée.

Prix :

fr. 1.— l'ex. pris à notre Bureau.
» 1.15 » franco en Suisse, contre envoi préalable et franco du montant par mandat ou en timbres-poste.
» 1.25 » contre remboursement.

Technicum de la Suisse occidentale à Bienne

Section de gravure et ciselure

Cette école se charge de former des graveurs et des ciseleurs pour venir en aide à la partie décorative de nos industries, par l'éducation de solides et sérieuses forces ouvrières. D'autre part elle cherche à donner une direction moderne dans tous les domaines de la décoration et de la gravure sur métaux. Elle est divisée en deux classes absolument indépendantes l'une de l'autre.

A. Classe de ciselure et de gravure sur acier.
B. Classe de la décoration de la boîte de montre.

L'enseignement dans la division A comprend les spécialités suivantes :

Gravure et ciselure. Travaux repoussés. Gravure sur acier en relief et en creux. Exécution de poinçons et matrices pour l'estampage des métaux, cuirs et cartons.

La division B comprend toutes les parties de la décoration de la boîte de montre.

On enseigne aussi la gravure sur acier pour le décalquage, la décoration d'objets d'art et la gravure de lettres.

Tous les élèves ont l'avantage de suivre les cours de dessin et modelage de l'Ecole des arts appliqués à l'industrie sous la direction de maîtres supérieurs. L'apprentissage est fixé à quatre ans.

Ouverture du semestre d'hiver **mardi le 3 octobre 1899.** S'adresser à la Direction du Technicum.

NB. Nous rendons attentifs les parents sur les avantages qu'offre notre établissement pour l'avenir de leurs jeunes gens.

5857 (B 460 Y) **LA DIRECTION.**

Ancienne maison JULIEN BOURQUIN, fondée en 1841

FERDINAND BOURQUIN, successeur, à ST-IMIER (Suisse)

CHRONOGRAPHES SIMPLES ET A COMPTEURS DE MINUTES
COMPTEURS DE SPORT 5304

Spécialité : **La Populaire,** excellente montre civile en 13, 16, 18, 19 et 22 lig. ancre, à verre et savonnette.

Qualité garantie. Demander prix-courant détaillé. Prix modérés.

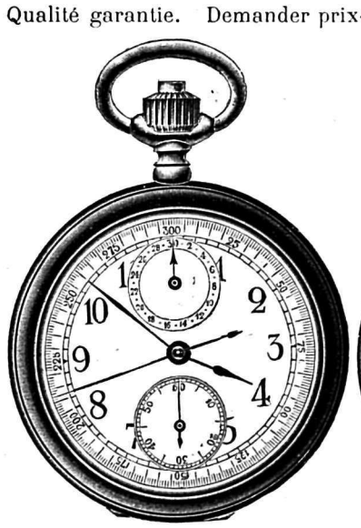

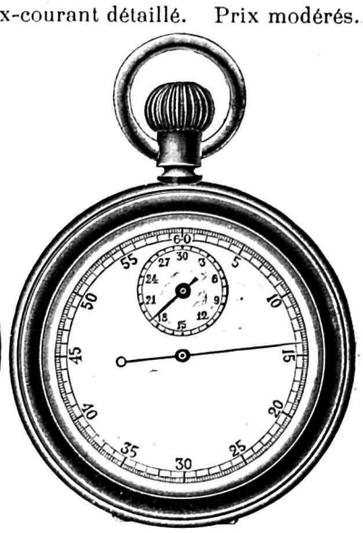

Calibre déposé
Verre et savonnette 12 à 20 lig.

Rouage silencieux 5314

HORLOGERIE

soignée et compliquée

Spécialité de grande sonnerie

système perfectionné et breveté

6835 ✚ **16112**

simple ou avec toutes les complications, soit :

Carillons, chronographe, chronographe compteur, rattrapante quantième simple ou perpétuel, automates.

Fonctions irréprochables.

CÉSAR RACINE

2, Avenue du Nouveau Collège, 2

LOCLE (Suisse)

Médaille d'or, Exposition nationale suisse Genève 1896